

LE TRAITE de VERSAILLES

I. L'Armistice du 11 novembre 1918

- Un point sur le conflit
- Les derniers mois de la guerre
- La demande d'armistice

II. La Conférence de la paix de Paris

- Les parties prenantes
- L'Organisation de la Conférence
- Les Hommes

III. Le Traité de Versailles du 28 juin 1919

- Le Processus de la signature
- Le Contenu du Traité
 - les Clauses pénales
 - les Réparations
 - les Autres Clauses économiques
 - les Clauses territoriales
 - le Sort des Colonies allemandes
 - les Clauses militaires et navales
 - la Société des Nations

IV. Les Autres Traités de paix

- Le Traité de Saint-Germain-en-Laye
- Le Traité de Neuilly
- Le Traité de Trianon
- Le Traité de Sèvres
- Le Traité de Lausanne

V. Conclusion en forme de Bilan

L'Armistice du 11 novembre 1918

L'Armistice, signé le 11 novembre 1918 à 5h15 dans la nuit, dans la clairière de Rethondes près de Compiègne, **est entré en vigueur à 11h du matin**.

On peut noter que le dernier jour de la guerre a fait près de 11.000 tués, blessés ou disparus, soit plus que lors du jour J en 1944. Certains soldats ont perdus la vie lors d'actions militaires décidées par des généraux qui savaient que l'armistice avait déjà été signé.

Le dernier soldat français tué s'appelait Augustin Trébuchon. Il a été tué à 10h45, soit 15 minutes avant l'heure du cessez-le-feu, d'une balle dans la tête en portant un message à son capitaine.

1. Un point sur le conflit.

L'Armistice marque la fin des combats d'un conflit :

- Commencé le 28 juillet 1914 par la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie,
- A la suite de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand héritier du trône d'Autriche-Hongrie et de son épouse le 28 juin 1914 par un nationaliste serbe : Gavrilo Prinzip.

Un conflit qui aura duré 4 ans, 3 mois et 2 semaines et qui se conclura par le Traité de Versailles, signé le 28 juin 1919.

Cette guerre a atteint une intensité jamais connue auparavant :

- 67 millions de soldats y ont pris part,
- 9,9 millions de morts militaires dont
 - . 5,5 millions chez les vainqueurs (1,4 millions pour la France qui, rapporté à sa population, a connu les pertes les plus importantes),
 - . 4,4 millions chez les vaincus (dont 2 millions pour l'Allemagne),
- 21 millions de blessés militaires (dont 4,3 millions en France),
- A quoi s'ajoutent 8,9 millions de morts civils, dont 4,2 millions dans l'Empire Ottoman (y compris les Arméniens), 1,5 millions en Russie et 800.000 en Serbie
- Des destructions matérielles considérables, en particulier en France et en Belgique ainsi que sur les mers (marine marchande).

Le conflit a mis aux prises 2 grandes alliances :

- **La Triple Entente** : France, Royaume-Uni, Russie, rejoins par la Belgique, la Serbie, l'Italie (1915), la Roumanie (1916), le Portugal (1916), les Etats-Unis (1917), la Grèce (1917) et de nombreux autres pays à la participation symbolique.
- **La Triple Alliance** : Allemagne, Autriche-Hongrie, Empire Ottoman, rejoins par la Bulgarie (1915).

2. Les derniers mois de la guerre.

L'année 1917 avait été marquée par la révolution bolchevique en Russie et l'entrée en guerre des Etats-Unis.

En mars 1918, la signature du Traité de Brest-Litovsk par la Russie bolchevique et l'Allemagne permet à cette dernière de déplacer de nouvelles troupes sur le front ouest et de tenter d'obtenir une victoire rapide avant l'arrivée des américains.

Le Haut commandement allemand lance plusieurs offensives, contre les anglais à Saint Quentin et contre les français au Chemin des Dames, suivies d'une offensive générale en juillet 1918 sur la Marne, qui manque de peu de réussir.

Mais les alliés résistent et avec le concours des Américains, lancent à leur tour une grande offensive victorieuse en Picardie en août 1918 suivie d'une autre offensive en Flandre fin septembre.

Par ailleurs, une série d'offensives des alliés sur les fronts d'Orient et d'Italie conduisent à la capitulation des alliés de l'Allemagne.

Des armistices sont signés :

- Le 29 septembre avec la Bulgarie
- Le 30 octobre avec l'Empire Ottoman
- Le 3 novembre avec l'Autriche-Hongrie

Ils entraînent, selon le mot du général Ludendorff une « énorme brèche » que l'Allemagne n'est pas en mesure de colmater.

L'Etat-major allemand fait alors savoir à l'empereur que la guerre est perdue, mais il ne veut pas assumer la responsabilité de la défaite.

Le 3 octobre 1918 l'empereur Guillaume II nomme un nouveau chancelier, Max de Bade, un prince de la famille impériale plutôt conciliateur. Cependant de nombreux marins et soldats refusent d'aller au combat.

3. La demande d'armistice.

Une demande d'armistice est adressée dans la nuit du 3 au 4 octobre au président américain via la Suisse. Pourquoi lui ? Parce que Wilson avait déclaré qu'il ne voulait pas s'en prendre à la « grandeur allemande » et qu'il rejetait l'idée d'une paix de vengeance, ce qui n'était pas forcément le cas des Français et des Anglais.

Plus d'un mois va s'écouler entre la demande d'armistice et sa signature.

Les réactions face à la demande d'armistice furent diverses, voire contradictoires. Fallait-il répondre avant même que la guerre n'ait été portée sur le territoire allemand ? De plus sur quel type de paix cet armistice pouvait-il déboucher ?

Il était difficile pour les gouvernements français et britanniques de dire clairement leur opposition aux 14 points de Wilson, qu'ils avaient approuvés du bout des lèvres, mais ils regardaient avec beaucoup de méfiance cette sorte de paix sans victoire dont Wilson se disait partisan. Du reste il en était de même des Républicains américains pour qui l'Allemagne devait être acculée à la reddition sans conditions.

La première note allemande fut suivie d'un échange épistolaire de plusieurs notes entre le président Wilson et les Allemands sans que la France et le Royaume-Uni, au moins au début, soient tenus informés.

Finalement les Alliés se mirent d'accord sur les clauses militaires de l'armistice. Les clauses politiques furent plus difficiles et la question des réparations laissée de côté.

Le 7 novembre 1918, la commission allemande d'armistice, dirigée par un civil, Mathias Erzberger, ministre d'Etat, se présente devant les lignes françaises. Le lendemain 8 novembre, à Rethondes, les conditions établies par les alliés lui sont lues. La réponse est attendue pour le 11 novembre avant 12h.

Quand le messager allemand rentre en Allemagne pour y recevoir les instructions de son gouvernement les conditions ne sont plus les mêmes : l'Empereur a abdiqué et le gouvernement a changé. La consigne donnée à Erzberger est simple : il faut signer.

La convention d'armistice, qui comprend 34 clauses, est donc signée le 11 novembre 1918.

- II -

La Conférence de la Paix de Paris

Elle commence le 18 janvier 1919, soit un peu plus de 2 mois après l'armistice et se termine en août 1920 avec, entre-temps, quelques interruptions.

1. Les Parties prenantes

C'est la conférence des vainqueurs : les vaincus n'y sont pas admis (à la différence du Congrès de Vienne un siècle plus tôt).

Les pays vainqueurs sont au nombre de 27 sans compter les dominions britanniques qui ont pris une part active à la guerre et qui ont droit à des représentants.

Parmi les 27 il y a beaucoup d'Etats dont la participation a été négligeable ou nulle, par exemple les 11 Etats d'Amérique latine ou la Chine (qui en revanche a envoyé des travailleurs).

En fait il y a :

- 5 puissances importantes : Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Italie, Japon
- et 5 Etats plus petits : Belgique, Grèce, Portugal, Roumanie, Serbie.

Ces 10 Etats forment le Conseil des 10.

Un grand absent : la Russie. Les Alliés n'ont pas une position claire sur la révolution bolchevique et considèrent que le chaos régnant en Russie rend impossible sa participation à la conférence.

L'exclusion totale de l'Allemagne de la Conférence est due principalement à la volonté des vainqueurs de ne pas exposer leurs divergences, qui sont profondes, devant des représentants Allemands.

2. L'Organisation de la Conférence.

Le nombre élevé de participants risquait de transformer la Conférence en une sorte de foire. Les plénipotentiaires officiels étaient au nombre de 70 à quoi s'ajoutaient les collaborateurs, les secrétaires, les traducteurs.

Néanmoins, malgré les apparences, la Conférence fut rigoureusement organisée et ses travaux furent éclairés par 52 commissions.

On peut noter que cette conférence marqua la fin de l'hégémonie de la langue française dans la

diplomatie occidentale, qui datait du XVIIIème siècle et du Traité d'Utrecht. Si le français resta la langue officielle du Traité, l'anglais fut choisi comme langue de travail de la Conférence et seconde langue officielle du Traité.

L'essentiel des négociations eu d'abord pour cadre le Conseil des 10 (les 10 pays mentionnés plus haut).

Mais le travail fut ralenti par :

- Le trop grand nombre de participants
- Les absences des chefs de délégations (Lloyd George et Orlando en raison de troubles sociaux dans leurs pays, Wilson pour des raisons politiques qui l'ont conduit à être absent pendant 1 mois).

Le Conseil des 10, instance trop lourde, fut remplacé le 24 mars 1919 (soit au bout d'un peu plus de 2 mois) par **le Conseil des 4** : Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Italie. Le Japon pouvait participer mais seulement pour les questions qui l'intéressait directement.

Le Président de la République, Raymond Poincaré, ouvrit la première séance plénière de la Conférence de la paix le 18 janvier 1919. Mais il fut écarté des négociations, à son grand dépit, par Clemenceau qui le trouvait trop nationaliste. Clemenceau assura la présidence de la Conférence.

A signaler que le Maréchal Foch, qui restait généralissime des armées alliés pour le cas où les négociations échoueraient et les hostilités reprendraient, a cherché vigoureusement à peser sur le statut territorial de l'Allemagne et en particulier sur le détachement de la rive gauche du Rhin.

3. *Les Hommes*

Le Président du Conseil Italien, Orlando, participait peu aux conversations. Le véritable Directoire de la Conférence fut constitué par 3 hommes : le Président des Etats-Unis Wilson, le Président du Conseil français Clemenceau et le Premier Ministre britannique Lloyd George.

Le futur grand économiste, Keynes, membre de la délégation britannique, a réduit, de façon peut-être excessive, la Conférence à un duel Wilson-Clemenceau : « Wilson, don Quichotte aveugle et sourd, Clemenceau, beaucoup plus intelligent mais cynique, le Bismarck français »

- Wilson

En 1918 il a 64 ans. Professeur de sciences politiques, président de l'université de Princeton, il n'est entré que tardivement en politique sous l'étiquette démocrate. C'est un idéaliste qui prône le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les relations pacifiques entre Etats dans le cadre d'une association des nations.

Les fameux 14 points de son message au sénat américain du 8 janvier 1918, sont la traduction de ses idéaux et constituent, selon ses dires, « le programme de la paix dans le monde ». Les 14 points vont du reste être au cœur de la Conférence et constitueront un point de friction entre les alliés.

- Clemenceau

Il a 78 ans (14 ans de plus que Wilson) mais conserve une fraîcheur d'esprit et une ardeur incomparables.

Appelé à la tête du gouvernement en novembre 1917, la popularité du Tigre, comme on le surnomme, est très grande. Il obtient en outre, en mars 1918, l'unification du commandement allié entre les mains de Foch.

C'est un cynique mais aussi un réaliste, plus modéré qu'on ne l'a dit. Il est animé par l'idée d'assurer

la sécurité de la France contre une tentative de revanche de l'Allemagne qui lui paraît certaine. S'il parle de la « noble candeur » du Président Wilson, il est conscient de la nécessité d'accepter des compromis et s'opposera notamment aux propositions du maréchal Foch de démembrer l'Allemagne.

- **Lloyd George**

Il est âgé de 56 ans et a une formation d'avocat. Membre du parti libéral, il est devenu Premier Ministre en décembre 1916 à la tête d'une coalition où, paradoxalement, les conservateurs ont le rôle principal. Il a été conforté par sa victoire aux élections de décembre 1918.

Il a une attitude très rigoureuse envers l'Allemagne au début et déclare : « Il faut faire payer l'Allemagne jusqu'au dernier penny ».

Cependant, progressivement, Lloyd George adopte des positions plus souples et glisse vers les positions wilsoniennes. Il veut, dans l'immédiat, éviter, dans l'immédiat, de jeter l'Allemagne dans les bras du bolchevisme et, pour l'avenir, que ce pays soit animé d'une volonté de revanche.

- **Orlando**

En 1918 il a 58 ans. Il est Président du Conseil italien depuis 1917 après le désastre de Caporetto. En 1918 et 1919, l'Italie connaît une situation financière très précaire et une grande instabilité politique avec une extrême gauche proche du bolchevisme et une extrême droite animée par Mussolini. Ces difficultés ajoutées à la discréption naturelle d'Orlando, l'ont empêché de jouer un rôle important à la Conférence.

Il faut souligner que la Conférence de la paix de Paris s'est déroulée sur un fonds de grandes difficultés économiques et sociales.

- 3 -

Le Traité de Versailles

Le Traité de Versailles a été conclu le 28 juin 1919 entre les Alliés et l'Allemagne et a mis fin à la 1^{ère} guerre mondiale.

1. Le Processus de la signature.

Une fois que les délibérations de la Conférence de la Paix ont été achevées, il fallait que le traité soit signé par le gouvernement allemand même si les représentants de l'Allemagne n'avaient pas été invités aux négociations.

1) Pour en arriver là, la procédure a été difficile. Elle prévoyait :

- La remise du texte du Traité aux Allemands le 7 mai 1919,
- Les Allemands disposaient de 15 jours (en fait un peu plus) pour formuler leurs observations et uniquement par écrit,
- Après la réponse des alliés à ces observations (ce fut le 16 juin), le gouvernement allemand avait 5 jours pour accepter ou refuser,
- En cas de refus, l'armistice était rompu et les troupes alliées envahiraient l'Allemagne. Le Maréchal Foch, commandant en chef des troupes alliées avait l'ordre d'engager les hostilités le 23 juin à 19h.

Le 7 mai 1919 à l'Hôtel Trianon-Palace, limitrophe du château de Versailles **les conditions de paix sont remises à la délégation allemande** conduite par le ministre des affaires étrangères, le comte de Brockdorff-Tantzau, qui ayant eu connaissance au préalable des conditions, s'était demandé s'il devait venir.

Le climat était tendu. Clemenceau ouvrit la séance par une allocution sans nuances. Il déclara « ce n'est ni le moment ni le lieu pour des mots superflus ». Il ajouta « L'heure du lourd règlement de comptes est venu ».

Le comte Borckdorff-Tanztau répondit en allemand, alors qu'il connaissait parfaitement le français et sans daigner se lever, ce qui provoqua la colère des alliés mais fut acclamé en Allemagne.

Quand les préliminaires de paix furent connus la réaction des Allemands peut se résumer en 2 mots : inacceptable, insupportable.

Ils demandèrent l'ouverture d'une « vraie négociation », ce que les alliés refusèrent.

2) Les Allemands répondirent donc aux préliminaires de paix par de très longues observations qui en rejetaient en gros ou en détail presque toutes les dispositions.

Les réactions des alliés furent variées :

- Pour Clemenceau, le Traité ne doit subir aucun changement et les contre-propositions allemandes doivent être rejetées en bloc.
- Pour Wilson le Traité est juste même si certains accommodements sont possibles. Du reste la Société des Nations à venir sera là pour améliorer ce qui devrait l'être.
- Lloyd George, lui, est partisan de larges concessions à l'Allemagne :
 - o Il croit que l'Allemagne, qui est en proie aux troubles, est en train de basculer dans le bolchevisme,
 - o L'Allemagne était le principal partenaire commercial du Royaume-Uni avant la guerre. Lloyd George veut retrouver ce marché,
 - o Le Royaume-Uni, fidèle à sa tradition de l'équilibre continental, ne veut pas d'une hégémonie française en Europe.

Finalement avec l'arbitrage de Wilson il y aura quelques concessions mais peu nombreuses.

3) La Réponse des Alliés est communiquée le 16 juin 1919 aux allemands qui ont 7 jours pour se prononcer.

Après de nombreuses discussions en Allemagne et la démission du Président du Conseil, Scheidemann, remplacé par un autre socialiste, Gustav Bauer, le gouvernement et l'Assemblée Nationale allemands acceptent de signer, dans la nuit du 22 au 23 juin 1919.

La signature du Traité est fixé au 28 juin 1919, 5 années jour pour jour après l'attentat de Sarajevo, dans la galerie des glaces du château de Versailles, là où, 48 ans plus tôt, avait été proclamé l'Empire allemand.

Ce jour là, une foule immense se pressait dans les jardins du château. Clemenceau avait tenu à ce que soient présents dans la salle 5 gueules cassées qu'il est venu saluer avant d'aller s'installer pour la signature.

Le Traité de Versailles sera promulgué le 10 janvier 1920.

Ce Traité avec l'Allemagne était la base de tout mais d'autres traités, dont il sera question plus loin, ont été signés avec ses alliés.

2. Le Contenu du Traité.

Un principe est énoncé : article 231 du Traité : la responsabilité de la guerre est imputée à l'Allemagne et à ses alliés. Tout le reste en découle.

1) Les Clauses pénales

Elles n'ont pas été ou peu appliquées mais leur résonnance sur le moment a été considérable.

- la mise en jugement de l'Empereur Guillaume II devant un tribunal international (qui aurait préfiguré Nuremberg) était prévue pour « offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités ». Mais Guillaume II, réfugié aux Pays-Bas après son abdication, n'a jamais été extradé. Il est mort en 1941.
- les crimes de guerre devaient être poursuivis devant les tribunaux militaires alliés. L'Allemagne refusa de livrer les personnes recherchées et promis de les juger. Mais les jugements devant la Haute Cour de Leipzig, à partir de mai 1921, tiendront plus de la farce que de la justice.

2) Les Réparations

La France et la Belgique mais aussi le Royaume-Uni pour sa flotte marchande, ont subi des destructions très importantes. La France estime les dommages subis dans les régions dévastées, sans tenir compte des pensions de guerre, à 125 milliards de francs-or, somme considérable.

Selon le mot de Lloyd George, la question des réparations était la plus difficile à traiter.

Les positions de départ étaient au nombre de 2 : celles des Etats-Unis et celle des Européens.

Pour les Etats-Unis, on doit simplement reprendre ce qui était indiqué dans les 14 points du président Wilson : la restauration des régions envahies. Ils ne réclamaient rien pour eux-mêmes, étant entendu que leurs créanciers européens qui étaient devenus leurs débiteurs du fait des dépenses de guerre, principalement la France et le Royaume-Uni, devaient rembourser les dettes contractées pendant la guerre, sans qu'un lien puisse être fait entre ces remboursements et les réparations versées par l'Allemagne.

Pour les Européens, réparations cela signifie que les Allemands doivent rembourser tout ce que la guerre a couté, ce qui peut conduire à un chiffre colossal.

Mais la question est aussi celle de la capacité de l'Allemagne à payer ces réparations. Paradoxalement, il faudrait favoriser la prospérité de l'Allemagne si l'on veut être payé.

Difficulté supplémentaire : les Etats vainqueurs sont en concurrence pour se répartir les réparations. La France fait valoir les destructions considérables qu'elle a subi. Mais le Royaume-Uni avance ses dépenses de guerre et la reconstruction de sa flotte de commerce victime de la guerre sous-marine.

En fait, le débat entre alliés porte sur 3 points :

- Les catégories de dommages à indemniser : dommages aux biens, allocations aux victimes de la guerre,
- Le montant total des réparations. Il varie entre 800 milliards de marks-or pour les français, 480 milliards pour les anglais et 120 milliards pour les Etats-Unis,
- La répartition des réparations entre les alliés. Des désaccords importants sont apparus entre les alliés, notamment entre la France et le Royaume-Uni.

Finalement le Conseil des 4 refuse de fixer un chiffre forfaitaire. Il décide que l'Allemagne devra payer 20 milliards de marks-or avant le 1^{er} mai 1921 et ce même jour la Commission des réparations fixera le montant total de la dette allemande.

3) Les Autres Clauses économiques

D'autres clauses économiques sont prévues :

- Le séquestration des biens privés des Allemands établis dans les pays alliés,
- L'internationalisation des grandes voies privées allemandes,
- L'ouverture du canal de Kiel à tous les navires,
- Le traitement de la nation la plus favorisée à tous les pays vainqueurs,
- L'abandon sans indemnités des brevets. C'est ainsi que l'aspirine de Bayer tomba dans le domaine public,
- La cession de tous les navires marchands de plus de 1.600 tx et la moitié des navires entre 1.000 et 1.600 tx.

4) Les Clauses territoriales

La question du démembrément de l'Allemagne, comme cela a été fait pour l'Autriche-Hongrie, s'est posée. Après tout l'Allemagne n'était unifiée que depuis 1871, soit moins de 50 ans et des forces autonomistes existaient notamment en Bavière ainsi qu'en Rhénanie Palatinat, où elles étaient animées par un certain Konrad Adenauer, qui devint chancelier allemand bien des années plus tard.

Cette idée ne fut pourtant pas retenue pour 3 raisons :

- La mise en œuvre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, chère à Wilson et qui s'appuyait fortement sur la langue parlée par les populations. Une majorité du peuple allemand semblait vouloir rester uni,
- La crainte que l'Allemagne, qui était agitée par le spartakisme, bascule dans le bolchevisme,
- Le refus historique du Royaume-Uni de consentir à une hégémonie de la France en Europe et sa volonté de préserver l'équilibre continental.

Cependant, des aménagements territoriaux importants ont eu lieu et l'Allemagne a perdu 15% de son territoire et 10% de sa population au profit de la France, la Belgique, le Danemark et surtout la Pologne.

France

- elle récupère l'Alsace-Lorraine, non sans réticence de la part des Anglo-Saxons qui auraient voulu un référendum.
- la Sarre, revendiquée par la France, est placée sous administration internationale d'une commission de 5 membres. La France reçoit la propriété des mines qui appartenaient à l'Etat allemand et il est créé une union douanière entre la France et la Sarre. Au bout de 15 ans le sort de la Sarre sera déterminé par référendum.
- l'annexion de la rive gauche du Rhin par la France est une revendication patronnée par le Maréchal Foch et acceptée dans un premier temps par Clemenceau. Mais elle se heurte au refus des anglo-américains. Contre l'abandon de ce projet, la France obtient quelques garanties :
 - ° Garantie des Etats-Unis et du Royaume-Uni en cas d'agression non provoquée de l'Allemagne,
 - ° Garantie de l'occupation de la rive gauche du Rhin pendant 15 ans, ce qui ne faisait que continuer des dispositions de l'Armistice.

Belgique

Elle obtient les cantons d'Eupen et de Malmédy à sa frontière est.

Danemark

Il récupère le nord du Slesvig (perdu en 1864), à la suite d'un référendum mené en 1920.

La Question Polonaise

C'était un problème particulièrement difficile. Recréer un Etat polonais qui n'existant plus depuis les 4 partages de la Pologne en 1772, 1793, 1795 et 1815, soulevait la question des territoires à enlever à l'Allemagne mais aussi à l'Autriche-Hongrie et à la Russie. Par ailleurs, donner un accès à la mer à la Pologne ne pouvait se faire qu'aux dépens des populations de langue allemande.

La fixation des frontières avec l'Allemagne fut difficile. Il y eu même des affrontements entre les Polonais et des corps-francs allemands sous le regard des alliés et avec la bienveillance de la France pour les polonais. Finalement la Pologne récupéra sur l'Allemagne une partie de la Haute Silésie, région économiquement très importante et une partie de la Prusse orientale et de la Poméranie avec un accès à la mer. Elle n'aura pas le port de Dantzig devant le refus des anglais qui y avaient des intérêts économiques. Dantzig, dont la population est de langue allemande, sera érigé en ville libre.

Par ailleurs, la Pologne obtint la Galicie qui appartenait à l'Autriche-Hongrie.

Mais une autre difficulté résidait dans la frontière avec la Russie. Les Polonais avançaient des droits historiques exorbitants qui les faisaient aller jusqu'à Smolensk et Kiev. Les négociateurs refusèrent. En décembre 1919, la Conférence dite des Ambassadeurs, qui prolongeait les travaux de la Conférence de la paix et qui était présidée par un ambassadeur français Jules Cambon, essaya d'établir une ligne de démarcation raisonnable . Ce fut la ligne Curzon au niveau de Brest-Litovsk. Elle fut rejetée aussi bien par les Polonais qui la trouvaient trop occidentale que par les Russes qui la trouvaient trop orientale.

Le 25 avril 1920 les troupes polonaises pénètrent en Ukraine jusqu'à Kiev. Mais la contre-offensive russe arriva aux portes de Varsovie en juillet 1920. Lénine crut même, un moment, que la « vague rouge » ainsi lancée aller submerger l'Europe.

C'est alors que la France, protectrice de la Pologne, intervint par l'envoi de matériel et d'une importante mission dirigée par le Général Weygand et dans laquelle se trouvait un certain capitaine de Gaulle. Forts de cet appui, les Polonais remportent des victoires et par le Traité de Riga du 12 mars 1921 les Russes abandonnent à la Pologne d'importants territoire biélorusses et ukrainiens.

Italie

Les revendications territoriales de l'Italie (Trentin, Haut-Adige, Trieste, Istrie, une partie de la Dalmatie et des îles de l'Adriatique) avaient fait l'objet d'un traité secret conclu en avril 1915, lors de l'entrée en guerre de l'Italie, avec la France et le Royaume-Uni. Mais les Etats-Unis qui n'étaient pas partie au traité le rejetèrent. Toutefois l'Italie eu satisfaction sur ses demandes sauf pour la Dalmatie et les îles ainsi que pour la région de Fiume que l'écrivain Gabriele d'Annunzio tenta en vain d'annexer. Orlando quitta la Conférence, puis il revint mais fut renversé le 19 juin 1919.

Sudètes et Autriche

La dislocation de l'Empire austro-hongrois posait le problème des communautés germaniques isolées en Europe centrale. L'Autriche réduite à sa partie allemande et à 6,5 millions d'habitants et les

Sudètes peuplés de 3 millions d'allemands réclamèrent leur rattachement à l'Allemagne. Cette perspective aurait conduit paradoxalement au renforcement de l'Allemagne, pourtant pays vaincu. Les Alliés et notamment le Président Wilson firent donc une entorse à leur principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et refusèrent ces rattachements.

Les Autres clauses territoriales

Elles seront vues avec les autres Traités.

5) Le sort des Colonies allemandes

Elles sont toutes enlevées à l'Allemagne y compris ses zones d'influence économique comme en Chine. Sous couvert de mandats de la Société des Nations, les vainqueurs se partagent ses dépouilles. Le Royaume-Uni reçoit le Tanganyika (ce qui lui permet de réaliser une Afrique anglaise du Caire au Cap) et se partage le Togo et le Cameroun avec la France. Le Sud-ouest africain est attribué à l'Afrique du Sud. Dans le pacifique, les possessions allemandes, Carolines et Mariannes, sont partagées entre Royaume-Uni et Japon. La concession allemande en Chine est attribuée au Japon.

6) Les Clauses militaires et navales

Les effectifs de l'armée allemande sont limités à 100.000 hommes dont 4.000 officiers. Il s'agit, à la demande des anglais, d'une armée de métier et non de conscription. L'armement est fortement réduit et l'aviation, l'artillerie lourde et les chars d'assaut sont interdits. Par ailleurs, dans la région rhénane l'Allemagne ne peut entretenir ni garnison ni fortification. Les forces navales, pour leur part, doivent livrer une bonne partie de la flotte de surface et tous les sous-marins. Elles ne conservent que 36 navires dont 6 cuirassés.

7) La Société des Nations

C'était la grande idée de Wilson et le point 14 de son programme.

Il y avait des divergences importantes entre les Européens, notamment Clemenceau et les Américains.

Pour Clemenceau l'objectif essentiel du Traité de paix était certes d'obliger l'Allemagne « à réparer », mais surtout de la maîtriser et d'obtenir des garanties en réduisant au maximum ses forces armées afin qu'elle n'ait plus les moyens d'une nouvelle agression.

Pour Wilson, le plus important était moins de maîtriser l'Allemagne, même s'il fallait le faire, que d'établir de l'ordre dans les relations internationales, par le biais d'une association des Nations ayant pour objet « d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux petits comme aux grands Etats ».

La Ligue des Nations, comme elle s'appelait alors, a donné lieu à de nombreux débats. Les partisans français (Léon Bourgeois) et anglais (Robert Cecil) ont animé une commission spéciale. **La question du désarmement** des membres de la SDN, qui aurait conduit au désarmement de la France en même temps que celui de l'Allemagne rencontra l'hostilité de Clemenceau. A Lloyd George qui lui disait sur le sujet « je ne sais pas si ce plat est du goût de M. Clemenceau », ce dernier répondit « je ne le trouverai pas difficile à digérer parce que je ne l'avalerai pas ».

L'Organisation de la SDN ressemblait beaucoup à celle retenue plus tard pour l'ONU :

- une Assemblée des membres,
- un Conseil, composé de membres permanents (les 5 principaux alliés y compris le Japon) et de membres non permanents élus par l'Assemblée,
- Un Secrétariat chargé du domaine administratif.

Des points de désaccord apparaissent :

- Le rôle des grandes puissances fut critiqué par les petits Etats, notamment la Belgique,
- La participation des vaincus à la SDN. Devant l'hostilité de la France elle fut repoussée à plus tard. De même pour la Russie,
- Les moyens d'action. La SDN devait-elle disposer d'une armée internationale comme le pensait les français ? Les Anglo-américains y étaient hostiles et seules les sanctions économiques et financières décidées par le conseil seront obligatoires. Les sanctions militaires, qui doivent être décidées à l'unanimité du Conseil, feront l'objet de recommandations, leur application restant facultative. En d'autres termes, la SDN ne sera jamais une garantie contre une agression.

Les mauvaises conditions sociales étant une source de conflits, un **Bureau International du Travail** fut créé à côté de la SDN.

A l'intérieur d'un Traité très décrié, la Société des Nations l'a été encore davantage que bien d'autres articles.

- IV -

Les Autres Traités

Outre le Traité de Versailles, conclu avec l'Allemagne, d'autres traités, parfois négociés avant mais dont la signature dépendait de celle du Traité de Versailles, ont été signés. En raison de leur localisation on les a appelé les Traités de la banlieue parisienne. Ils sont au nombre de 4 (+1).

1. Le Traité de Saint-Germain-en-Laye signé le 10 septembre 1919 avec l'Autriche.

Il consacre l'effondrement de la monarchie austro-hongroise et son démembrement en une demi-douzaine d'états, en application du 9^{ème} point du Président Wilson sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

- Les Polonais de l'Empire Austro-hongrois intègrent la Galicie dans l'Etat Polonais restauré.
- Les Roumains intègrent l'Etat Roumain agrandi,
- Les Tchèques et les Slovaques se dotent d'un pays commun nouveau : la Tchécoslovaquie qui comprend aussi les Allemands des Sudètes,
- Les Slovènes, les Croates et les Serbes sont réunis dans un royaume qui prendra le nom de Yougoslavie,
- L'Italie intègre le Haut-Adige (peuplé de 90.000 italiens mais aussi de 200.000 allemands), Trieste, l'Istrie et des parties de la Dalmatie,
- Clemenceau exige que la République d'Autriche Allemande qui avait résulté de l'éclatement de l'Autriche-Hongrie soit renommée Autriche. Par ailleurs la revendication de rejoindre l'Allemagne est rejetée.

2. Le Traité de Neuilly signé le 27 novembre 1919 avec la Bulgarie

La Bulgarie, alliée de l'Allemagne, doit céder des territoires à la Yougoslavie à l'ouest et à la Roumanie au sud.

3. Le Traité de Trianon signé le 4 juin 1920 avec la Hongrie

Le Traité est très sévère avec la Hongrie qui perd les 2/3 de son territoire, passant de 325.000 km² avant la guerre à 93.000 km² après la signature du Traité.

Les Hongrois proprement dits, les Magyars, étaient 9,5 millions avant la guerre soit moins de la moitié du royaume de Hongrie (21,5 millions d'habitants). Après le Traité, 3,3 millions de Hongrois, soit 1 sur 3, vivent en dehors des frontières de la Hongrie, en Roumanie, en Yougoslavie, en Tchécoslovaquie, ce qui ne manquera pas de poser des problèmes par la suite.

4. Le Traité de Sèvres signé le 10 août 1920 avec l'Empire Ottoman

Il consacre le dépeçage de l'Empire Ottoman qui passe de 1,78 millions km² à 420.000 km², ne gardant, en Europe qu'Istanbul et en Asie la partie occidentale de l'Anatolie.

- La France et le Royaume-Uni reçoivent des mandats sur les provinces arabes : Liban et Syrie pour la France, Irak (avec les réserves pétrolières de Mossoul) et Palestine pour le Royaume-Uni,
- L'Italie et la Grèce reçoivent également des territoires,
- Il est prévu la création d'un territoire autonome Kurde (sujet toujours d'actualité) et d'une République indépendante arménienne,
- Le Traité rétablit les Capitulations (droits particuliers consentis aux étrangers) conclues au XVIème siècle par François 1^{er} et Soliman le Magnifique et qui avaient été abrogées par le Sultan en septembre 1914,
- Enfin la libre circulation dans les détroits est imposée aux Ottomans.

Ce Traité n'est pas ratifié par tous ses signataires et la révolution victorieuse de Mustapha Kemal Ataturk en Turquie conduira à la révision du Traité de Sèvres par le Traité signé à Lausanne en 1923.

5. Le Traité de Lausanne signé avec la Turquie le 24 juillet 1923

La Turquie obtient de meilleures conditions. Le Traité entérine les pertes territoriales prévues dans le Traité de Sèvres à Chypre, dans le Dodécanèse (îles de la mer Egée dont Rhodes et Patmos) et les provinces arabes. En revanche, la Turquie récupère la totalité de l'Asie mineure et la Thrace orientale avec Andrinople et il est mis fin aux projets d'indépendance du Kurdistan et de l'Arménie.

Il institue, par ailleurs, des échanges de population importants notamment entre la Grèce et la Turquie (1,6 millions de Grecs de Turquie contre 400.000 turcs de Grèce).

Il met fin au régime des capitulations mais conserve la libre circulation dans les détroits.

- V -

Conclusion en forme de Bilan

Le Traité de Versailles jouit d'une mauvaise réputation et a été très critiqué.

Resté théoriquement en vigueur pendant 20 ans, il a reçu, 5 mois après la signature, un coup très rude avec **le refus du sénat américain, à 7 voix près, de voter la ratification.**

Par ailleurs, par le jeu des circonstances, **tous les principaux acteurs de Versailles furent rapidement éliminés** au profit de personnalités le plus souvent hostiles à ce qui avait été fait à Versailles.

Orlando fut renversé avant même la signature du traité. Après son échec à la présidence de la

République en janvier 1920, Clemenceau quitta la vie politique. Wilson fut écarté de la course à la présidence de novembre 1920. Quant à Lloyd George, il sortit de scène en octobre 1922 après l'échec de sa politique turque.

Le problème des réparations qui n'avait pas été réglé par le Traité, a empoisonné les rapports internationaux pendant plus de 10 ans.

L'Allemagne avait été condamnée à payer 20 milliards de marks-or tout de suite plus des produits divers, ce dont elle ne s'acquitta que partiellement.

Une conférence à Spa en juillet 1920 fixa les pourcentages des réparations : 52% pour la France, 22% pour le Royaume-Uni, 10% pour l'Italie, 8% pour la Belgique. Mais les allemands contestèrent la somme globale à payer.

La conférence de Londres d'avril 1920 établit le chiffre définitif du montant des réparations à 132 milliards de marks-or. Sous menace d'un ultimatum les allemands céderent. Le ministre des affaires étrangères Rathenau s'engage dans une politique d'exécution des réparations et de coopération avec la France. Mais Rathenau est assassiné, la situation financière de l'Allemagne se dégrade et celle-ci demande un moratoire, ce qui conduira à l'occupation de la Ruhr par l'armée française en janvier 23.

Profitant de la crise économique, l'Allemagne obtint en 1932 la fin des réparations contre le paiement d'un solde forfaitaire de 3 milliards de marks-or qu'elle ne paya d'ailleurs pas.

Au total, condamnée en 1921 à payer 132 milliards de marks-or elle en aura versés moins de 23 milliards dont 9,5 à la France.

Le Traité a engendré des déséquilibres et fait naître des frustrations.

La France n'a pas obtenu la sécurité qu'elle espérait avec le détachement de l'Allemagne de la rive gauche du Rhin et les garanties qu'elle a obtenu lui paraissent illusoires.

En Italie, le ressentiment est fort car les Alliés n'ont pas respecté les promesses faites durant le conflit.

La Chine a refusé de signer le traité qui prévoit la cession au Japon des droits allemands sur les concessions.

La contradiction entre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes affiché à Versailles et le refus fait aux Autrichiens et aux Allemands des Sudètes de se rattacher à l'Allemagne ou encore le refus de faire droit aux revendications nationales en Ukraine, comme au Kurdistan et en Arménie, entraîne de profonds ressentiments.

Les remaniements territoriaux ont conduit à des regroupements plus ou moins volontaires de populations dont les minorités se sont senties brimées par la population dominante (ex les Slovaques par les Tchèques, les Croates et les Slovènes par les Serbes) et les groupes allogènes se sont tournés naturellement vers leur Etat national et réciproquement. La Roumanie comptait 32% d'allogènes, la Pologne 31%, la Tchécoslovaquie 30% et la Yougoslavie 13%.

La question russe n'a pas été réglée par le Traité.

La Convention d'armistice avait prévu la renonciation par l'Allemagne au Traité de Brest-Litovsk. Mais après une phase d'intervention en Russie des Français et des Anglais, d'abord pour aider les Bolcheviks contre les allemands puis les antibolcheviks contre les bolcheviks, les Alliés cessèrent d'intervenir directement et mirent en place une politique de contention du bolchevisme, le fameux cordon sanitaire, avec l'indépendance de la Finlande et des Pays Baltes assortie de la confirmation des frontières de la Pologne et de la Roumanie.

En fait, ce ne fut que bien après la signature du Traité de Versailles que la paix fut rétablie dans cette région du monde avec une sorte de partage : la Russie était laissée aux Bolcheviks mais une Russie rejetée le plus loin possible à l'est.

Le ressentiment de l'Allemagne par rapport au traitement dont elle avait été l'objet et qu'elle trouvait injuste et inacceptable fut profond. En particulier la responsabilité de la guerre qui lui a été imputée ainsi qu'à ses alliés, ce qui aujourd'hui est plus nuancé. Le Traité pouvait donc servir de tremplin à un volonté de revanche et c'est ce qui s'est passé.

Enfin **la Société des Nations** a démontré son inefficacité et son incapacité à régler par des voies diplomatiques les relations internationales.

Globalement on peut dire que la critique la plus grave que l'on peut faire au Traité de Versailles est le contraste qui a existé entre la rigueur des clauses prévues et des sanctions et la faiblesse des garanties d'exécution.

Jean-Claude Meslé